



Mouvement Européen
France
Cher Club Germaine COURANT

Philippe BENSAC
Président du MEF Cher

à Monsieur Pascal BLANC
Maire de BOURGES
Président de BOURGES PLUS

BOURGES le 07 Septembre 2015

Monsieur le Président, Monsieur le Maire, *cher ami,*

Le drame des réfugiés qui s'intensifie est resté pratiquement sans réponse de l'Union Européenne, laissant les Etats membres destinataires se débrouiller. Ce manque de solidarité n'a hélas rien d'étonnant puisque l'Union européenne ce sont les chefs d'Etat qui la font et que les Etats, sous l'influence des pressions économiques et de leurs électeurs sinon les plus nombreux mais les plus agissants, ont tendance à se laisser gagner par un dangereux nationalisme alors que pour démultiplier les forces de ces Etats, il faudrait qu'ils se fédèrent dans les domaines qu'ils ne peuvent plus traiter seuls efficacement. L'immigration, et particulièrement celle des réfugiés politiques qui arrivent massivement, et le problème de l'immigration en général, est certainement l'un de ceux-là.

Il aura fallu que le cadavre d'un petit enfant soit rejeté par la mer sur une plage du continent européen pour que l'Union européenne sente le rouge de la honte lui monter au front. L'Allemagne et la France, ont trouvé le courage de mettre en œuvre un processus européen ayant pour objectif d'organiser l'accueil OBLIGATOIRE de ces malheureux par les Etats membres avec l'aide pécuniaire de l'Union.

Avec l'avis favorable de Danièle MAUDUIT, Présidente co-fondatrice du MEF Cher et après avoir consulté notre bureau et les Présidents des Associations France-autres Pays européens avec lesquels nous sommes liés par une charte de coopération, je vous demande de soumettre aux instances délibératives concernées, la proposition d'accueillir à BOURGES et dans les communes de la Communauté, un nombre de réfugiés compatible avec nos possibilités, compte tenu de l'aide de l'Union et du fait que leur hébergement pourrait être facilité par la vacance de nombre d'appartements HLM.

Une décision positive honorerait notre Communauté.

Nous faisons une suggestion en ce sens au Président de l'Association des Maires du Cher.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération.

Le Président,
Philippe BENSAC